

Landerneau,  
le 25 octobre 2017

Mesdames, Messieurs les Dirigeants et vétérans  
des Clubs du Finistère

## 36 HEURES AU FOLGOËT

Salle de l'iroise, complexe sportif, route de Brest

### Samedi 2 décembre 2017

Coupe Nationale Vétérans  
Tournoi de doubles mixte vétérans Lim. 12 éq.

### Dimanche 3 décembre 2017

Championnat individuel vétérans  
Consolante-Coupe du FOLGOËT

Amis (es) vétérans,

En cas d'imprévu, contacter le responsable de l'épreuve avant le mercredi 29 novembre 2017, 14H00 :

- Marie-Claude PENNEC : 07 81 80 05 66 ou [marie.pennec@orange.fr](mailto:marie.pennec@orange.fr)
- Jonathan Le GOFF : 06 62 04 96 12 ou [jonathanlegoff@gmail.com](mailto:jonathanlegoff@gmail.com)

### PROGRAMME ET INFORMATIONS

#### Samedi 2 décembre 2017 : Coupe Nationale vétérans

TARIF : 9,50 € par équipe

- Pointage **13 h 00** ; début des rencontres **13 h 30**
- (sous réserve de plus de 4 équipes par tableau)

#### Tournoi de doubles mixtes vétérans M et F

TARIF : 4,00 € par équipe

- Pointage **13 h 30** ; début des rencontres **14 h 00**
- Le tournoi de doubles se déroulera cette année par tirage au sort (sous réserve de 12 équipes participantes)

Les joueurs ne pourront concourir qu'à une des deux épreuves

#### Dimanche 3 décembre 2017 : Championnats Individuels vétérans

TARIF : 8,30 €

(Règlement à joindre impérativement avec vos engagements au Comité pour le vendredi 24 novembre 2017)

- Pointage **8 h 30** ; début des rencontres **9 h 00**
- Les éliminés (ées) des premiers tours disputeront la coupe de la ville du Folgoët (consolante)
- **12 h 30** : Pause repas – (prévoir 14 € - réservation à **faire sur la feuille d'engagement**, boisson non comprise, tickets à retirer et à payer sur place) Apéritif et intervention des élus.
- **14 h 00** : reprise des compétitions
- **A partir de 17 h 30** : Finales
- **18 h 00** : Remise des récompenses.

### INSCRIPTIONS :

Comme vous pouvez le constater : un programme bien rempli pour les amoureux du Ping. Nous vous engageons à consulter attentivement les règlements ci-joints avant de procéder à vos inscriptions. Les renseignements éventuels sont à prendre auprès de Marie-Claude PENNEC 07.81.80.05.66 **et non au secrétariat administratif du Comité.**

Les engagements sur feuilles jointes devront impérativement parvenir pour le vendredi **24 novembre 2017 dernier délai** (aucune demande ne sera acceptée passé cette date) au :

**✉ Comité du Finistère de TENNIS de TABLE**  
**BP 303 – 29413 LANDERNEAU Cedex**

Suivez bien les instructions qui vous sont données ! Nous aussi, faisons partie des compétitions et sommes bénévoles ! Avec cœur, pour tous, ces deux jours doivent être formidables.

Amitiés à tous,

La Commission Sportive  
**Marie-Claude PENNEC**

### QUELQUES INFORMATIONS

**ATTENTION !** Aucun règlement ne sera pris sur place.

**Repas : Menu du dimanche 03 novembre 2017** dans une salle à proximité. (100m)

- Entrée : Assiette composée, crudités.
- Plat chaud : Couscous traditionnel du Folgoët
- Dessert : Brownies sur crème anglaise + café.

**14 € - Boisson non comprise : Les repas sont à payer dès le matin à l'entrée ! Prendre votre ticket repas.**

Réservez vos repas en même temps que vous faites vos inscriptions (colonne de droite) sans oublier vos conjoints (tes) qui désirent rester manger.

- Un fléchage sera réalisé sur place à proximité de la salle.

SOYEZ PRUDENT SUR LES ROUTES, J'ai besoin de vous et de votre amitié.



## Championnats du Finistère Individuels - Vétérans

(Mise à jour 13/10//17)

### ☺ **Qualifications**

- Joueurs et joueuses de nationalité française ayant une licence traditionnelle à la F.F.T.T.
- Un joueur(e) doit obligatoirement s'inscrire dans sa catégorie d'âge sauf les V5 qui souhaitent concourir en V4 (un seul tableau par participant)
- **ATTENTION : la participation à l'épreuve départementale est obligatoire pour une qualification à l'échelon régional.**

*Pour information : Qualifications aux Championnats de Bretagne prévus les 10 et 11 février 2018 à Ploemeur (56).*

Catégories	Qualifiées Dames			
	Par Comité	Invitées	A répartir suivant participation	Total
1 <sup>ère</sup> catégorie + de 40 ans	2	4	4	16
2 <sup>ème</sup> catégorie + de 50 ans	2	4	0	12
3 <sup>ème</sup> catégorie + de 60 ans	1	1	0	8
4 <sup>ème</sup> catégorie + de 70 ans	1	4	0	8

Catégories	Qualifiées Messieurs			
	Par Comité	Invités	A répartir suivant participation	Total
1 <sup>ère</sup> catégorie + de 40 ans	4	4	12	32
2 <sup>ème</sup> catégorie + de 50 ans	4	4	12	32
3 <sup>ème</sup> catégorie + de 60 ans	2	4	12	24
4 <sup>ème</sup> catégorie + de 70 ans	2	4	4	16
5 <sup>ème</sup> catégorie Honneur + de 80 ans	0	0	0	0

### ☺ **Inscriptions**

- Aucune inscription n'est prise sur place ou par téléphone.
- Aucune inscription ne sera acceptée passé le délai fixé par la Commission Sportive (voir feuille 1).
- Le coût des engagements sera réglé par les clubs dès les inscriptions. Au comité, non dans la salle.
- En cas de forfait non excusé, tout joueur ou joueuse inscrit(e) se verra infliger, une pénalité financière de 30 €.

- Si une catégorie n'est pas organisée, les qualifiés (es) à l'échelon supérieur sont déterminés(e) en fonction des points figurant sur le carton licence. Dans ce cas, **l'inscription à l'échelon départemental est obligatoire et les droits d'inscription ne sont pas perçus.**

### ☺ Formule de la compétition

- Dans toutes les catégories, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes).
- Formule type : dans toutes les catégories, les joueurs et les joueuses sont répartis en poules de 4.
- Dans chacune des poules, tous les participants (es) se rencontrent et sont classés (es) de 1 à 4 avec deux qualifiés (es) par poules.
- Pour les troisièmes et quatrièmes de poule, une consolante est organisée. Elle porte le nom de la ville organisatrice.
- Suivant le nombre d'inscrits (es) dans une catégorie, la C.S.D. se réserve le droit de modifier la formule type ainsi que le nombre de qualifiés (es) par poules.
- A l'issue des poules, et suivant le nombre de participants (es), les joueurs (es) qualifiés(es) sont placés(es):
  - Soit dans un T.E.D. puis, à l'issue des 1/8èmes, un tableau KO est éventuellement organisé et les places 3-4, 5 à 8 et 9 à 12 seront disputées, suivant les catégories, en prévision des qualifications aux Championnats de Bretagne ;
  - Soit dans un tableau KO.

### ☺ Placement dans les tableaux

Les critères suivront respectivement :

- La catégorie,
- L'ordre de points/classement figurant sur le carton licence.

### ☺ Transmission des résultats

Lors de la compétition les joueurs (es) devront impérativement s'assurer du bon remplissage des feuilles de partie.

### ☺ Nombre de tableaux

Tableaux		
Dames	Messieurs	Observations
V1 - 1 <sup>ère</sup> catégorie - âgées de plus de 40 ans	V1 - 1 <sup>ère</sup> catégorie - âgés de plus de 40 ans	<b>Au premier janvier de la saison en cours</b>
V2 - 2 <sup>ème</sup> catégorie - âgées de plus de 50 ans	V2 - 2 <sup>ème</sup> catégorie - âgés de plus de 50 ans	
V3 - 3 <sup>ème</sup> catégorie - âgées de plus de 60 ans	V3 - 3 <sup>ème</sup> catégorie - âgés de plus de 60 ans	
V4 - 4 <sup>ème</sup> catégorie - âgées de plus de 70 ans	V4 - 4 <sup>ème</sup> catégorie - âgés de plus de 70 ans	
	V5 - 5 <sup>ème</sup> catégorie - âgés de plus de 80 ans	
<b>Consolante (inscriptions prises sur place)</b>		
Tableau A		
Tableau B		

### ☺ Horaires

- En messieurs :
  - Pointage : **8H30**
  - Début de l'épreuve : **9H00**
- En Dames :
  - Pointage : **9H30**
  - Début de l'épreuve : **10H00**
- Repas, interruption de 13h30 à 14h, apéro servit à table.

### ☺ **Challenge**

Grille d'attribution des points :

<b>Grille d'attribution des points</b>	<b>Critères</b>							
	<b>Points et participation suivant taille du tableau</b>							
	≥8	7	6	5	4	3	2	1
Vainqueur	8	7	6	5	4	3	2	1
Finaliste	6	5	4	3	2	2	1	
Troisième	4	3	2	2	1	1		
Quatrième	4	3	2	2	1			
Cinquième	2	2	1	1				
Sixième	2	2	1					
Septième	2	2						
Huitième	2							
Participation attribuée à tous les participants(e)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

Ce challenge est remis en jeu chaque année.

### ☺ **Tenue sportive**

- Une tenue sportive correcte sera exigée à tout joueur et joueuse.
- Sur le podium, les joueurs et les joueuses se présenteront en tenue sportive.
- Les récompenses ne seront données qu'aux joueurs (ses) présents (es) à cet instant.

### ☺ **Modifications éventuelles**

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier le présent règlement.



(Mise à jour 13/10/17)

## ☺ **Article 1** - Objectifs

Offrir aux vétérans du Comité une épreuve permettant de qualifier les équipes pour l'échelon régional.

## ☺ **Article 2** - Caractéristiques générales

Les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Tennis de Table.

### **Echelon concerné :**

- Niveau départemental ;
- Les joueurs et les joueuses appartiennent aux catégories vétérans.

### **Qualifications :**

- La Coupe Nationale Vétérans, niveau départemental, est réservée aux joueurs et aux joueuses licenciés(es) à la FFTT, licence traditionnelle et âgés(es) de plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

### **Inscriptions :**

- Les Clubs inscriront leur(s) équipe(s) à partir des imprimés joints au présent règlement.
- Les inscriptions seront closes une semaine avant l'épreuve afin de procéder à la gestion informatique et sportive de l'épreuve.
- Le coût des engagements sera réglé par les clubs dès les inscriptions.
- En cas de forfait, chaque équipe se verra infliger, une pénalité financière de 10 €.
- Les courriers d'inscription parviendront dans les Clubs, au minimum, 3 semaines avant la date de l'épreuve.
- Il est possible de constituer une équipe de deux joueurs (es) d'un même département et de Clubs différents à la condition que chacune de ces associations n'engage pas une autre équipe dans la même catégorie.

### **Formule de la compétition :**

- Les rencontres ont lieu en cinq parties (4 simples et 1 double) selon l'article 9, chapitre 2, titre 6, Coupe Nationale Vétérans, des règlements sportifs.
- Le juge arbitre, sous couvert de la Commission Sportive se réserve le droit de modifier le nombre de manches en fonction du nombre de participants.
- La rencontre se déroule au score acquis.

### **Tableaux :**

Tableaux	Caractéristiques
A	Plus de 40 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de la saison en cours.
B	Plus de 50 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de la saison en cours.
C	Plus de 60 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

### **Composition des équipes :**

- Le(s) Club(s) (maximum 2 Clubs) désignent pour chaque équipe engagée deux joueurs(e) au minimum et quatre joueurs (es) au maximum.
- Un même joueur ne peut faire partie que d'une équipe.
- Chaque équipe ne peut comporter qu'un seul étranger.
- Une équipe peut être composée indifféremment de messieurs, de dames ou être mixte.
- Chacun des 4 joueurs (es) peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.
- **Lorsque deux associations constituent une équipe, celle-ci prend le nom des deux Clubs et ne peut être composée que de deux joueurs.**
- Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A et B.
- Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans des équipes du tableau A.

#### **Déroulement de la compétition :**

- Les équipes sont réparties en poules de 3 maximums. En fonction du nombre d'équipes engagées le juge arbitre sous couvert de la Commission Sportive se réserve le droit de modifier cette formule.
- Les poules sont constituées en tenant compte des points licences des joueurs (es).

#### **Classements :**

- Feuille de rencontre: le décompte des points est défini de la façon suivante: dans chaque rencontre un point est attribué par partie, de simple ou de double, gagnée. L'addition des points-parties obtenus par chaque équipe détermine le résultat de la rencontre.
- Les points-rencontres suivants sont attribués:
  - Une victoire: 3 points;
  - Une défaite: 1 point;
  - Une défaite par forfait ou pénalité: 0 point.

#### **☺ ARTICLE 3 - Conditions matérielles**

##### **Nombre de tables :**

- La rencontre se déroule sur deux tables.

#### **☺ ARTICLE 4 - Arbitrage**

- Les joueurs et les joueuses s'arbitrent entre-eux.

□□□□□□□□□□□□□□□□

## COUPE NATIONALE VETERANS - Tableaux A - B - C

### Samedi 2 décembre 2017 - Feuille d'engagement

Club : ..... Numéro : 03 29.....

**TABLEAU A - Plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours**

<i>Equipe N°1</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Classement - Pts</i>
Joueur n° 1				
Joueur n° 2				
Joueur n° 3				
Joueur n° 4				

<i>Equipe N°2</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Classement - Pts</i>
Joueur n° 1				
Joueur n° 2				
Joueur n° 3				
Joueur n° 4				

**TABLEAU B - Plus de 50 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours**

<i>Equipe N°1</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Classement - Pts</i>
Joueur n° 1				
Joueur n° 2				
Joueur n° 3				
Joueur n° 4				

<i>Equipe N°2</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Classement - Pts</i>
Joueur n° 1				
Joueur n° 2				
Joueur n° 3				
Joueur n° 4				

**TABLEAU C - Plus de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours**

<i>Equipe N°1</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Classement - Pts</i>
Joueur n° 1				
Joueur n° 2				
Joueur n° 3				
Joueur n° 4				

<i>Equipe N°2</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Classement - Pts</i>
Joueur n° 1				
Joueur n° 2				
Joueur n° 3				
Joueur n° 4				

A expédier avant le **Vendredi 24 novembre 2017** à :  
Comité du Finistère de Tennis de Table - BP 303 - 29413 LANDERNEAU Cedex

**TOURNOI MIXTE : Vétérans Messieurs et Dames  
Samedi 2 décembre 2017**

**INSCRIPTION ET COMPOSITION DE VOTRE ÉQUIPE :**

Club : ..... Numéro : .....

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Classement</i>
<i>Equipe 1</i>			
<i>Equipe 2</i>			
<i>Equipe 3</i>			
<i>Equipe 4</i>			

Pour info : [marie.pennec@orange.fr](mailto:marie.pennec@orange.fr)

**A expédier avant le Vendredi 24 novembre 2017 à :**  
Comité du Finistère de Tennis de Table - BP 303 - 29413 LANDERNEAU Cedex